

Inventaire devant nous DUPLESSIS, notaire à Paris le 3 octobre 1879

COMMUNAUTE

actif

- Prise du mobilier 1.224,00
- Deniers comptants 600,00
- Obligation ville de Paris (1871) à 3% au porteur
n° .098.342 421,16

TOTAL 2.225,16

Cet actif est absorbé par les reprises de la veuve consistant en ;

1. son apport au mariage de 6.725,00
2. succession de son oncle maternel 300.00
décédé à Nice en 1872

TOTAL 7.025, 00 F

Par suite cette déclaration est négative.

Ordre Affirmé et signé, lecture faite par Monsieur Gabriel MARIN,
clerc chez Maître DUPLESSIS, notaire à Paris.
Mandataire de Madame LARIDAN, pouvoir déposé.